



28, bd du Midi - Louise Moreau
06150 Cannes La Bocca

Téléphone : 04 92 19 29 29
Télécopie : 04 92 19 29 39

www.siaubc.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cannes, le 27/01/2015

VŒUX DE LA PRESIDENTE DU SIAUBC 2015

De nouveaux défis pour l'eau du bassin cannois

Plus d'une centaine d'élus et représentants des pouvoirs publics, des associations environnementales, des entreprises et des partenaires étaient présents, ce mardi 27 janvier 2015 à l'occasion des vœux donnés par les présidents des syndicats intercommunaux de l'eau potable et de l'assainissement du bassin cannois.

Une occasion pour **Pascale Vaillant et Jean-Yves Milcendeau** de faire le point sur l'année écoulée et d'évoquer les projets qui animeront les services publics de l'eau du bassin cannois en 2015.

2015 constituera une **année décisive pour** les nouvelles équipes qui définiront les orientations en matière de gestion de l'eau déclinées au travers d'un programme d'actions à court, moyen et long termes.

En parallèle de la définition du programme d'actions, les deux syndicats réaliseront l'audit des délégations des services publics de l'eau potable et de l'assainissement dans le cadre des révisions quinquennales des contrats en vigueur.

En 2015, le SIAUBC et le SICASIL se mobilisent donc pleinement pour relever les nouveaux défis et répondre aux enjeux de l'eau sur notre territoire :

**préservier l'environnement et la qualité de l'eau,
garantir la fiabilité et la performance des services
au meilleur rapport qualité prix.**

Contact presse :
Sylvie JOFFRE
04 93 90 54 62
Sylvie.joffre@sicasil.com

I – Bilan 2014 : Amorce d'un nouveau cycle vertueux

L'année 2014 a été indéniablement une année marquante pour le service public de l'eau du bassin cannois avec l'installation des nouvelles équipes dirigeantes.

En 2014, le SIAUBC a réalisé un programme de travaux soutenu pour l'amélioration de la collecte des eaux usées et des eaux pluviales.

Toutes opérations confondues, le syndicat a investi **3,8 M€ TTC** pour le renouvellement et le renforcement de **4 255 mètres linéaires de réseaux** :

	Mètres linéaires de réseaux renouvelés	Mètres linéaires de nouveaux réseaux	Millions € HT
Total travaux EU	2 865	749	3,26
Total travaux EP	155	486	0,58
TOTAL EU et EP	3 020	1 235	3,8

Dans le cadre des travaux sur les réseaux d'eaux usées, le SIAUBC a notamment poursuivi les travaux engagés en 2009 de **renouvellement et de renforcement du collecteur intercommunal de la basse vallée de la Siagne**.

Il s'agit de l'opération de réseau la plus conséquente jamais engagée par le syndicat depuis sa création en 2006.

Elle résulte des préconisations de travaux faites par le schéma directeur d'assainissement de l'agglomération cannoise de 2004 et par celui réalisé plus spécifiquement sur le secteur Siagne-Béal en 2009. Le montant des travaux effectués entre 2009 et 2014 s'élève à 5,73 M € HT.

Cette opération doit permettre d'une part de faire face à l'important développement que connaît le secteur et d'autre part d'améliorer le fonctionnement du réseau d'assainissement par temps de pluie en supprimant plusieurs points de déversements d'eaux usées dans le Béal. A ce titre, une aide de 1,15 M€ HT a été accordée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

En 2014, la cinquième tranche d'un montant de 1,3 M € HT a été réalisée entre le Pont d'Orso et le pont d'Avril. Cette tranche comportait la pose de 930 mètres de Ø 500 et la traversée en micro-tunnelier de la départementale.

II. 2015 : de nouveaux défis pour l'eau du bassin cannois

L'année **2015** constituera une **année décisive** pour les **services publics de l'eau potable et de l'assainissement** du bassin cannois.

En effet, les nouvelles équipes installées depuis mai 2014 définiront les lignes politiques de la gestion de l'eau de notre territoire, au travers d'un programme **d'actions ambitieux et nécessaire** pour préserver durablement la qualité des ressources en eau, la fiabilité et la performance technique des services publics,.

En parallèle de la définition du programme d'actions, les deux syndicats ont engagé l'audit des délégations des services publics de l'eau potable et de l'assainissement dans le cadre des révisions quinquennales des contrats en vigueur.

Le SIAUBC et le SICASIL se **mobiliseront donc** pleinement pour relever les **nouveaux défis** et répondre aux **enjeux de l'eau sur notre territoire** :

préserver l'environnement et la qualité de l'eau, garantir la fiabilité et la performance des services au meilleur rapport qualité prix.

1-Préserver durablement les ressources en eau et le milieu naturel

✓ *Développer la réutilisation des eaux traitées*

Les eaux traitées par Aquaviva représentent un volume journalier de 40 000 m³ et constituent, de facto, une ressource en eau potentielle locale non négligeable qui si elle était exploitée permettrait de limiter les prélèvements sur les autres ressources destinées à l'alimentation en eau potable.

En effet, l'excellent niveau de traitement des eaux usées permet d'envisager leur réutilisation pour des usages tels que le nettoyage des voiries, l'arrosage des espaces verts, l'irrigation des terres agricoles, ou encore le soutien d'étiage de la Siagne et de sa nappe d'accompagnement.

C'est donc dans une perspective de changement climatique et de pénurie des ressources que le SIAUBC a engagé en fin d'année une étude prospective et d'aide à la décision pour mieux connaître les potentialités et appréhender les différents scénarios de développement avec leurs contraintes techniques, administratives et financières.

Un **comité de pilotage élargi** à tous les acteurs / utilisateurs sera réuni au cours du **premier trimestre 2015** pour partager les premiers résultats de l'étude et choisir les différents scénarii possibles de développement de la réutilisation des eaux traitées.

Ces réflexions seront en outre portées à connaissance du SAGE de la Siagne.

✓ *Limiter les pollutions par temps de pluie*

Grâce à Aquaviva, le bassin cannois dispose d'un équipement à la pointe de la technologie en matière de traitement des eaux usées et garantit une totale qualité des eaux de baignades du littoral cannois.

Néanmoins, la **conformité des réseaux de collecte des eaux usées** est tout aussi importante pour préserver durablement la qualité du milieu naturel.

A ce titre, le système d'assainissement de l'agglomération cannoise fait partie des 203 systèmes identifiés par l'Agence de l'Eau sur le bassin Rhône Méditerranée & Corse, comme prioritaires pour la réduction de la **pollution par temps de pluie**.

En 2015, le SIAUBC va ainsi poursuivre la caractérisation et la détection des eaux claires parasites perturbant le bon fonctionnement du système d'assainissement. A l'instar des deux diagnostics déjà engagés sur les communes de la Roquette et d'Auribeau, le SIAUBC procédera cette année à la **détection des eaux claires parasites sur les réseaux de Cannes et de Théoule sur Mer**.

En outre, le SIAUBC **définira en concertation avec les quatre gestionnaires** des réseaux de collecte des eaux usées les actions nécessaires pour développer et fiabiliser **l'auto surveillance des réseaux**.

L'auto surveillance des réseaux dans son ensemble doit devenir un réel outil d'amélioration de la connaissance des flux et de pilotage des eaux usées collectées transférées aux stations de traitement.

✓ *Maîtriser les rejets d'effluents non domestiques dans les réseaux publics d'assainissement*

Le bassin cannois n'est pas le lieu d'une activité industrielle intense, toutefois pour répondre aux obligations réglementaires, le SIAUBC et les quatre structures gestionnaires des réseaux raccordés à la station d'Aquaviva devront caractériser et identifier les rejets d'effluents non domestiques dans leurs réseaux.

En 2015, sera proposé aux 5 structures gestionnaires du système d'assainissement du bassin cannois de délibérer de manière concordante sur les prescriptions relatives aux rejets d'effluents non domestiques (niveaux de rejets dans les réseaux à respecter par les activités économiques et industrielles pour différents paramètres physico-chimiques).

S'en suivra une longue période de régularisation des autorisations de rejets des effluents non domestiques aux réseaux publics conformément au code de la santé publique.

✓ *Limiter le ruissellement pluvial*

Le ruissellement pluvial constitue un enjeu important sur notre territoire, en raison de la forte imperméabilisation des sols, de la topographie et de l'intensité des précipitations caractéristique de notre climat méditerranéen.

En outre, l'évolution du climat annoncée par les experts va renforcer l'importance du ruissellement des eaux pluviales dans les années à venir.

Par ailleurs, nous sommes dans une période charnière avec la création d'une nouvelle compétence GEMAPI (Gestion de l'eau et des milieux aquatiques et Prévention de l'inondation) qui va devenir une compétence obligatoire pour les communautés d'agglomération au 1^{er} janvier 2016.

En outre, s'ajoutera le tout premier Plan de Gestion du Risque Inondation (PGRI) du bassin RMC à intervenir en décembre 2015.

L'année 2015 sera donc consacrée à l'élaboration **d'une stratégie globale et transversale de gestion des eaux pluviales.**

2- Fiabiliser et optimiser la qualité du service

✓ *Des investissements pour fiabiliser le système d'assainissement*

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Unifié du Bassin Cannois est responsable de l'organisation du service public. Il gère ainsi le patrimoine des communes membres, les nouveaux investissements, le renouvellement du génie civil des ouvrages et, depuis 2009, le renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées.

Il exerce un contrôle sur la gestion de son délégataire et veille au respect des engagements contractuels.

Pour répondre à ces missions, le syndicat **engage chaque année un important programme de travaux** sur ses ouvrages et réseaux de collecte d'eaux usées afin de continuer d'améliorer efficacement le service public de l'assainissement du bassin cannois.

Ainsi, ce sont **3 millions d'euros** qui seront consacrés à la **fiabilité**, la **modernisation** et la **sécurisation** du **service public de l'assainissement** en 2015.

Le SIAUBC achèvera cette année l'opération du **renouvellement du collecteur intercommunal de la basse vallée de la Siagne** avec la fin des travaux de la sixième tranche et l'engagement de la septième et dernière tranche de l'opération démarrée en 2009.

En outre, le syndicat réalisera en 2015 le **diagnostic des collecteurs structurants du bord de mer** de la pointe Croisette jusqu'à Mandelieu.

Ce diagnostic permettra d'établir un nouveau programme pluriannuel de sécurisation et de renforcement pour **protéger durablement la qualité des eaux de baignade de la baie de Cannes.**

Le syndicat accompagnera les communes membres dans leurs projets de développement ou de requalification des quartiers. Une opération a déjà été engagée dans ce sens dans le cadre de la restructuration du boulevard Jean Hibert à Cannes avec le déplacement sous trottoir du collecteur des eaux usées situé initialement sur la plage.

✓ *L'extension de la station de traitement de Miramar*

Les eaux usées du quartier du Trayas, à cheval sur les départements des Alpes-Maritimes et du Var ne sont pour l'instant que très partiellement raccordées à la station d'épuration de Miramar, située sur la commune de Théoule sur Mer. La majorité des habitations du secteur disposent d'installations d'assainissement non collectif.

Aussi, après concertation, le SIAUBC, la CAVEM (Communauté d'Agglomération Var Esterel Méditerranée) et les ASA (Associations Syndicales Libres) des différents lotissements ont prévu de raccorder à l'horizon 2017 l'ensemble du Trayas occidental à la station de Miramar.

Pour ce faire, la capacité de traitement de la station devrait donc être portée de 4 000 à près de 6 000 équivalent-habitants.

En 2015, le SIAUBC et la CAVEM vont engager les études de définition de la meilleure solution technique pour l'extension de la station d'épuration de Miramar.

✓ *Un audit technique et financier pour optimiser la qualité du service*

Le SIAUBC a délégué la gestion du service public de l'assainissement à la société Lyonnaise des Eaux via deux contrats :

- un contrat de délégation du service public de l'assainissement dit contrat « BIOVIVA » pour l'exploitation des réseaux et la station d'épuration de Miramar ;
- un contrat de concession pour la réhabilitation et l'exploitation de la station d'épuration AQUAVIVA dit contrat « Aquaviva ».

Pour ces deux contrats, le SIAUBC et son délégataire Lyonnaise des Eaux vont engager des négociations en 2015.

Préalablement aux négociations, le SIAUBC a engagé un audit technique, juridique et financier.

Cette expertise va permettre de faire un **nouveau bilan de la gestion du service public de l'assainissement sur les cinq dernières années** et de poser les bases de nouveaux objectifs contractuels en termes techniques, économiques et écologiques :

- - repenser le modèle contractuel pour un service public durable, économique et écologique ;
- - définir les investissements nécessaires pour fiabiliser la qualité du service ;
- - définir le juste prix de l'assainissement résultant des objectifs contractuels et financiers retenus.

3 – Sensibiliser à la préservation de l’environnement

En 2015, le SIAUBC établira un **plan de communication** pour **sensibiliser** les habitants du bassin cannois à la **préservation de l’environnement** !

Cette sensibilisation sera adaptée aux différents usagers du bassin cannois : scolaires, professionnels, commerçants, artisans, touristes, grand public.

Il s’agira donc d’expliquer ou de rappeler le rôle distinct des réseaux d’assainissement et d’eaux pluviales ainsi que les conséquences fâcheuses de mauvais gestes sur l’environnement.

A titre d’exemple, les avaloirs, les grilles, les bouches d’engouffrement, implantés en bordure de voirie sont en réalité connectés aux réseaux d’eaux pluviales. Dès lors tous les déchets jetés sur la chaussée rejoignent les réseaux d’eaux pluviales, les vallons puis la mer, se répandant ainsi sur les fonds marins et les plages.

En ce qui concerne les réseaux d’assainissement, il convient également de ne pas y jeter de graisses (huiles de vidange ou de fritures) ni de produits toxiques afin d’éviter :

- l’encrassement des réseaux et de la station d’épuration ;
- les risques pour la santé des personnels du service d’assainissement.

**Un nouveau regard, une nouvelle gestion
des services publics
de l’eau potable et de l’assainissement.**

**En 2015, agissons à la source
pour préserver nos ressources !**

**Relevons ensemble les enjeux de l’eau pour construire
durablement notre avenir.**

Bonne et heureuse année à toutes et à tous !